

PUBLIC

Toute personne de l'entreprise devant conduire un chariot automoteur suivant le type de chariot, sous réserve d'aptitude médicale.

OBJECTIFS

- Le juste nécessaire de l'obligation de formation.
- Apporter aux stagiaires les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté sur un type de chariot.
- Valider ses compétences par une évaluation théorique et pratique
- Donner au chef d'entreprise un avis sur l'aptitude à conduire afin qu'il puisse délivrer une autorisation de conduite. Sous réserve d'aptitude médicale.
- Cette formation est conforme au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 elle intègre pour l'essentiel la recommandation R 389 de la C.N.A.M.

PRE-REQUIS

Avis médical utilisation engin de levage

POSITIONNEMENT

Pas de positionnement à l'entrée

DUREE

Durée : De 3 à 5 jours

EVALUATION DES ACQUIS

CACES

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Théorie et pratique alternée
- 6 personnes par session
- Utilisation de chariots en fonction de la catégorie
- Équipement de protection individuelle ; chaussures de sécurité

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

PROGRAMME

Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

- ↪ Rôle des différentes instances et organismes de prévention (I.T.C.R.A.M. Médecine du travail)
- ↪ Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot
- ↪ Les différentes responsabilités utilisateurs / employeurs
- ↪ Aptitudes professionnelles

Classification

- ↪ Classification des chariots / catégories
- ↪ Caractéristiques fonctionnelles
- ↪ Utilisation et limite d'utilisation

Technologie du chariot

- ↪ Fonctionnement des organes de service (circuits hydrauliques, batterie, maintenance de 1^{er} niveau et vérification associées)
- ↪ Les organes de sécurité (coupe circuit, freins de service, clés ou dispositif de condamnation)

Sécurité et conduite

- ↪ Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- ↪ Les principaux facteurs d'accident
- ↪ Les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- ↪ Lecture et compréhension de la plaque de charge
- ↪ Conditions de stabilité
- ↪ Les dispositifs de sécurité pour le conducteur
- ↪ Les interdictions relatives au transport et l'élévation de personnes
- ↪ Les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- ↪ Les différents paramètres influençant la conduite (état du sol, charge, vitesse) et la distance de freinage
- ↪ Manipulation des produits dangereux (risques et identification)

Pratique de la conduite

- ↪ Prise de poste
- ↪ Conduite en sécurité avec les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur de la catégorie considérée.

Evaluation des compétences

Dans cette version (sans CACES) l'évaluation est réalisée par un contrôle des connaissances et savoir-faire du cariste pour la conduite en sécurité.